

# ENTRE NOUS

AOÛT 2006 VOLUME 31, N° 1

A woman with dark hair, wearing a blue zip-up jacket, is sitting in a forest of tall, thin trees. She is looking upwards with a thoughtful expression. The background is a dense forest of bare trees under a clear blue sky.

Point de mire sur  
les interventions  
efficaces auprès des  
délinquants issus des  
Premières nations et  
des délinquants  
métis et inuits



Service correctionnel  
Canada

Correctional Service  
Canada

Canada 

## MANCHETTES



4



6



8



10



13

La Mission du SCC – Nouvel accent sur la sécurité publique 2

Éditorial du commissaire 3

Initiatives du SCC concernant les Autochtones 4

Point de mire sur les interventions efficaces auprès des délinquants issus des Premières nations et des délinquants métis et inuits 5

Un rendez-vous avec la réussite 6

Le Sentier autochtone à l'Établissement La Macaza – Le chemin de la croissance personnelle et de la guérison 8

Le pavillon de ressourcement Okimaw Ohci – Sans mur ni barbelés, mais je ne m'enfuirai jamais 10

Des initiatives axées sur la formation et l'emploi des Autochtones 12

Les maladies infectieuses et les délinquants autochtones 13

Remise du prix Taylor 2005 15

En vue d'éliminer la piste papier 15

Transition organisationnelle – Une initiative pour répondre aux besoins d'une population de délinquants plus diversifiée 16

Beau temps, mauvais temps – La lutte contre les pluies acides, toujours d'actualité 17

En vue de renforcer les pratiques de gestion – Le nouveau comité consultatif chargé des communications internes du SCC 18

Leadership renouvelé 18

## EN COUVERTURE



Jean Oakes, une Aînée bien respectée de la réserve Nekaneet près de Maple Creek dans le sud-ouest de la Saskatchewan, conseille les délinquantes du pavillon de ressourcement Okimaw Ohci.

Dans ce numéro d'*Entre Nous* nous vous parlons des changements accomplis depuis quelques années dans le domaine des services correctionnels pour Autochtones, à mesure que le système de justice pénale essaie d'atténuer l'écart entre les taux de récidive des délinquants autochtones et ceux des délinquants non autochtones.

## MISSION



### La Mission du SCC

## Nouvel accent sur la sécurité publique

Photo : Bill Rankin

Le ministre de la Sécurité publique, M. Stockwell Day, et le commissaire du Service correctionnel du Canada (SCC), M. Keith Coulter, ont récemment approuvé une version révisée de la Mission du SCC qui témoigne de l'importance qu'accorde le gouvernement à la sécurité publique et de la contribution du SCC à cette grande priorité.

« C'est avec plaisir que le ministre et moi-même avons signé la version révisée de la Mission du SCC juste avant le Colloque sur le perfectionnement des cadres supérieurs, et je tiens à vous assurer que les éléments essentiels de notre Mission demeurent inchangés et sont entièrement appuyés par le nouveau gouvernement », a déclaré le commissaire Coulter.

La Mission se lit maintenant comme suit :

*Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la sécurité publique en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.*

Le magazine *Entre Nous* est publié par le Secteur des communications et de l'engagement des citoyens du Service correctionnel du Canada.

Les opinions exprimées dans les articles publiés dans ce numéro ne reflètent pas nécessairement celles du commissaire.

**Commissaire adjointe, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens**

Lisa Hardey

**Rédactrice en chef**

Daniela Rusu

**Production**

Martin Bélanger

**Rédaction, révision anglaise et photographie**

Bill Rankin

**Rédaction, révision française et anglaise**

Djamila Amellal

**Rédaction anglaise**

Graham Chartier

**Renseignements**

Josée Deschambault

**Traduction**

Bureau de la traduction

**Conception graphique**

Accurate Design & Communication

**Comité de rédaction**

Nadine Archambault

Marty Maltby

Cathy Barnes

Julie McGregor

Julie Fournier-Elrefaie

Shereen Benzvy Miller

Christina Guest

Sandra Molineux

Ellen Henderson

Lucie Poliquin

Raymond Labelle

Mary Beth Pongrac

Jim Laplante

Bill Staubi

Ginette Leclerc

Lisa Watson

Suzanne Leclerc

**Collaborateurs**

Travis Boone, Jodi McDonough, Jaimie Banks, Alessandria Page, Trent Kane, Paul Provost, Lisa Hardey

Les articles peuvent être reproduits entièrement, avec la permission du Service correctionnel du Canada, en précisant leur source.

L'équipe d'*Entre Nous* serait heureuse de publier vos articles et lettres d'opinion, ainsi que de connaître vos suggestions d'articles. Les textes soumis sont susceptibles d'être révisés sur le plan du style et de la longueur. Veuillez indiquer votre adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on pourra vous joindre pendant la journée et faites parvenir votre envoi à l'adresse ci-dessous :

**ENTRE NOUS / LET'S TALK**

Service correctionnel du Canada

340, avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Téléphone : 613-995-5364

Télécopieur : 613-947-1184

Site : [www.csc-scc.gc.ca](http://www.csc-scc.gc.ca)

ISSN 0715-285X

© Service correctionnel du Canada Août 2006



Imprimé au Canada sur du papier recyclé

Dans le présent document, la forme masculine, qui a valeur de genre neutre, désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Convention de la poste-publication N° : 40063960

Retourner toute correspondance canadienne ne

pouvant être livrée au :

Service correctionnel du Canada

340, avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario)

K1A 0P9

## ÉDITORIAL DU COMMISSAIRE

# Mettre l'accent sur une capacité accrue d'intervenir efficacement auprès des délinquants issus des Premières nations et des délinquants métis et inuits



La présente édition du magazine *Entre Nous* donne un aperçu des efforts que déploie le Service pour assurer une capacité accrue d'intervenir efficacement auprès des délinquants issus des Premières nations et des délinquants métis et inuits. Comme bon nombre de lecteurs le savent déjà, il s'agit là de l'une des cinq priorités du SCC. Notre réussite dans ce domaine entraînera aussi de meilleurs résultats en ce qui a trait à nos quatre autres priorités : une transition en toute sécurité des délinquants dans la collectivité, une sécurité accrue du personnel et des délinquants dans nos établissements, une capacité accrue de répondre aux besoins en santé mentale des délinquants, et le renforcement des pratiques de gestion.

Dans le présent numéro d'*Entre Nous*, vous trouverez un article sur les initiatives concernant les Autochtones du SCC lancées par le sous-commissaire principal Don Head, à qui j'ai demandé, l'automne dernier, de diriger ces initiatives afin que cette importante priorité bénéficie de son attention et de son solide leadership. Vous trouverez aussi d'autres articles vedettes mettant en lumière certaines de nos principales initiatives destinées aux Autochtones, ainsi que les employés et les partenaires du SCC qui travaillent assidûment à changer les choses et à produire des résultats concrets dans ce domaine.

Je suis très satisfait des progrès que nous réalisons actuellement pour que l'organisation produise des résultats tangibles dans les cinq domaines prioritaires. Nous avons adopté une série de stratégies et de plans ciblés qui nous aideront à atteindre nos objectifs. Par exemple, pour permettre une transition en toute sécurité dans la collectivité, nous sommes à élaborer et mettre à l'essai un plan visant à accélérer l'évaluation initiale des délinquants qui doivent purger une peine de courte durée. Un autre exemple est la mise en œuvre de la nouvelle stratégie communautaire de santé mentale qui s'attaque à la priorité touchant la santé mentale. Afin de soutenir la priorité que constituent des établissements sûrs et sécuritaires, le SCC est à mettre sur pied un plan amélioré d'interdiction des drogues qui contribuera à réduire la quantité de drogues illicites dans les établissements. Vous trouverez plus de renseignements sur les plans qui appuient cette priorité dans la prochaine livraison du magazine *Entre Nous*.

Tous ces efforts visent à produire les meilleurs résultats possibles en matière de sécurité du public. J'espère que vous apprécierez l'information sur nos initiatives réservées aux Autochtones que l'on trouve dans la présente édition d'*Entre Nous* et sur les gens dévoués qui contribuent à ces initiatives. ♦

Keith Coulter  
Commissaire  
Service correctionnel du Canada

Capacité accrue  
**d'intervenir efficacement**  
auprès des délinquants issus  
des Premières nations et des  
délinquants métis et inuits

# INITIATIVES DU SCC CONCERNANT LES Autochtones

Photo : Bill Rankin

Don Head, sous-commissaire principal



**D**epuis cinq ans, le SCC élabore et met en œuvre de nouvelles approches en matière de services correctionnels pour les Autochtones et réalise des progrès; cependant, ces projets exigent du temps et il reste beaucoup à faire. C'est pourquoi l'une des cinq priorités du SCC pour 2006–2007 consiste en une capacité accrue d'intervenir efficacement auprès des délinquants issus des Premières nations et des délinquants métis et inuits. Nous travaillons en ce moment à mettre en place des plans précis et ciblés pour atteindre cet objectif, qui s'inscrit dans notre vision stratégique à plus long terme, à savoir un système correctionnel fédéral répondant aux besoins des délinquants autochtones et contribuant au maintien de collectivités sûres et saines.

Les délinquants issus des collectivités métisses, inuites et des Premières nations sont surreprésentés dans le système de justice pénale et dans les systèmes correctionnels du pays. Bien que les Autochtones représentent 2,7 pour 100 de la population adulte canadienne, ils constituent environ 16,7 pour 100 des délinquants purgeant une peine de ressort fédéral (dans les établissements et les collectivités). Ce taux est encore plus élevé dans l'ensemble de la population de délinquantes.

Pour comprendre le défi que représente cet état de fait pour le SCC, nous devons reconnaître les différences entre les délinquants autochtones et les délinquants non autochtones dont nous avons la garde. Des recherches montrent que les Autochtones admis dans les établissements fédéraux sont de plus en plus jeunes et plus susceptibles d'être incarcérés pour une infraction avec violence, qu'ils sont souvent membres de gangs et qu'ils ont des besoins accrus (notamment des besoins liés à la toxicomanie, à la santé, à l'emploi et à l'éducation). Bien que les délinquants non autochtones puissent aussi avoir de tels problèmes, il existe des aspects particuliers à

considérer dans le cas des délinquants autochtones et il peut s'avérer nécessaire de recourir à différents types d'intervention pour satisfaire efficacement à leurs besoins.

Pour couvrir ces besoins, le SCC a adopté un continuum de soins en matière de services correctionnels pour les Autochtones en 2003. Ces services sont en conformité avec les quatre principaux éléments de la stratégie correctionnelle générale du SCC : l'évaluation des risques et des besoins de base à l'admission, les interventions fondées sur la recherche qui répondent à ces risques et à ces besoins, la réévaluation du risque pour la prise de décision, ainsi que la réintégration dans la collectivité.

Nous sommes maintenant prêts à passer à la prochaine étape. Cet automne, nous lancerons notre plan quinquennal qui définit une vision des services correctionnels pour les Autochtones qui dépassera l'élaboration et la mise en œuvre d'interventions correctionnelles, de manière à renforcer la capacité d'offrir des interventions destinées aux délinquants autochtones dans le cadre d'un modèle de continuum de soins qui respecte la diversité des délinquants issus des

Premières nations et des délinquants métis et inuits, ainsi que leurs collectivités. Cette nouvelle approche prévoit une plus grande intégration des initiatives et des facteurs autochtones au sein de notre organisation avec d'autres ordres de gouvernement et les Autochtones.

La réussite de ces projets dépend du soutien et de l'engagement continus des Aînés, des agents de liaison autochtones, des représentants de la collectivité et des organismes autochtones. Nous espérons poursuivre nos travaux en collaboration avec ces précieux partenaires.

En fin de compte, nous mesurerons nos résultats par rapport à la sécurité publique, c'est-à-dire la contribution des interventions destinées aux Autochtones à la réduction du taux de récidive avec violence lorsque les délinquants relèvent du SCC, ainsi que l'apport de ces interventions pour aider les délinquants à soutenir les progrès réalisés après la fin de leur peine.

Je me réjouis à l'idée de vous communiquer nos réalisations et nos réussites dans le cadre de nos travaux avec des partenaires et des employés dévoués en vue d'une capacité accrue d'intervenir efficacement auprès des délinquants issus des Premières nations et des délinquants métis et inuits. ♦

Don Head  
Sous-commissaire principal  
Service correctionnel du Canada

# Point de mire sur les interventions efficaces auprès des délinquants issus des Premières nations et des délinquants métis et inuits

Ces dernières années, le Service correctionnel du Canada (SCC) s'est donné comme priorité de trouver des solutions de rechange à l'incarcération traditionnelle pour les délinquants autochtones. La décision de s'attaquer à cette question est venue du Service lui-même, de diverses enquêtes judiciaires et de la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones de 1991, qui a conclu que « le système de justice a été un fiasco avec les Autochtones », le principal indicateur étant leur représentation non proportionnelle sans cesse croissante dans les établissements correctionnels canadiens.

PAR G. Chartier et Bill Rankin, agents de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photo : Martin Bélanger

Au Canada, les adultes autochtones constituent environ 2,7 p. 100 de la population globale, mais 16,7 p. 100 des délinquants sous responsabilité fédérale sont des membres des Premières nations, des Métis ou des personnes de descendance inuite. Dans la région des Prairies, où ils forment une plus forte proportion de la population totale, les Autochtones atteignent le pourcentage renversant de 60 p. 100 des délinquants sous responsabilité fédérale.

Avec l'évolution des solutions de rechange à l'incarcération traditionnelle, le SCC se trouve dans une situation particulière en tant qu'organisme fédéral responsable de la vie d'un nombre important d'Autochtones au quotidien. Sa responsabilité inclut la prestation d'un vaste éventail de services, notamment des services de santé, d'éducation et d'emploi, ainsi que de services répondant aux divers besoins culturels

de cette population. Le SCC est appuyé dans ses démarches par les dispositions spéciales de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMLC).

## La Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition

« À son entrée en vigueur, en 1992, la LSCMLC a fondamentalement redéfini la relation entre le SCC et les peuples autochtones, explique M<sup>me</sup> Diane Zilkowsky, de la Direction des initiatives pour les Autochtones. En effet, les articles 80 et 81 de la LSCMLC obligent le SCC à offrir des programmes destinés à répondre aux besoins des délinquants autochtones et l'habilitent à conclure des accords avec les collectivités autochtones en vue de la prestation de services correctionnels.

« Le défi que nous devons relever consiste à combler le fossé entre les approches correctionnelles traditionnelles et les méthodes autochtones de justice et de réconciliation », ajoute M<sup>me</sup> Zilkowsky.

Diane Zilkowsky, gestionnaire des relations autochtones, Direction des initiatives pour les Autochtones

## Des progrès constants

Comment le SCC y parvient-il ? Son modèle d'éventail complet de soins pour les Autochtones traduit les conclusions de recherches selon lesquelles la culture, les enseignements et les cérémonies – aspects fondamentaux de l'identité autochtone – semblent être indispensables au processus de guérison. Partout au Canada, depuis l'entrée en vigueur de la LSCMLC, on a créé des directives, des politiques, des programmes et ouvert des établissements explicitement pour les délinquants autochtones, et le Service a signé de nombreux accords avec



les collectivités autochtones. Au fil du temps, ces initiatives ont été adaptées et évaluées à la lumière de leurs résultats et de leurs répercussions à long terme sur la sécurité publique.

Autre aspect tout aussi important : les articles 82 et 83 de la LSCMLC confèrent à la spiritualité autochtone le même statut que celui des autres religions. La spiritualité est donc devenue un facteur de plus en plus puissant dans la vie quotidienne des délinquants autochtones. Nombre d'entre eux ont découvert, souvent pour la première fois, les croyances de leurs ancêtres, et développé un sentiment d'amour-propre et d'identité. Leur estime de soi et leur considération pour leur communauté reposent non pas sur des activités criminelles, mais sur des cérémonies communes, comme celles du calumet sacré et de la suerie, et sur les enseignements des Aînés, qui jouissent du même statut que les autres leaders de groupes confessionnels.

### Les pavillons de ressourcement

Cette transformation ne se manifeste nulle part ailleurs avec autant d'évidence que dans les huit pavillons de ressourcement que le SCC a mis sur pied depuis que le Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale a lancé l'idée en 1990. Fruit de la collaboration entre le Service, l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry et l'Association des femmes autochtones du Canada, ces pavillons de ressourcement intègrent les croyances autochtones en matière de justice et de réconciliation au système correctionnel fédéral. Des recherches récentes montrent que ces pavillons et les autres initiatives du SCC axées sur les détenus autochtones, comme les Sentiers autochtones, ont eu des retombées favorables sur la sécurité publique.

Les articles qui suivent aideront les lecteurs à mieux comprendre comment le SCC collabore avec les collectivités autochtones pour atteindre ce but et, en définitive, favoriser une réinsertion sociale des délinquants réussie. ♦

Capacité accrue  
**d'intervenir efficacement**  
auprès des délinquants issus  
des Premières nations et des  
délinquants métis et inuits

Marc-Arthur Hyppolite,  
sous-commissaire de la  
région des Prairies et  
lauréat, en 2005, du  
Prix d'excellence de  
la fonction publique



# Un rendez-vous avec la réussite

**L**a région des Prairies du Service correctionnel du Canada (SCC) est une des plus grandes sur le plan géographique. C'est également la région où le taux d'incarcération des délinquants issus des Premières nations et des collectivités métisse et inuite s'établit à près de 60 p. 100. Et c'est précisément dans cette région que le sous-commissaire régional du SCC, M. Marc-Arthur Hyppolite, a mis en œuvre un plan d'action efficace qui a permis d'intervenir avec succès auprès des délinquants et de répondre à leurs besoins particuliers. Avec beaucoup de modestie, M. Hyppolite nous explique le pourquoi et le comment de ce qui a donné naissance à une approche pratique – un franc succès sur le plan correctionnel.

PAR **Djamila Amellal**, agente de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photo : Courtoisie de Marc-Arthur Hyppolite

Monsieur Marc-Arthur Hyppolite, homme expérimenté et fort de ses vingt-deux ans de carrière au sein du SCC, s'exprime, avec conviction, sur le travail qui le passionne tant et, pas à pas, nous emmène dans son univers où la sagesse, la sérénité et l'ambition dominent. « Lorsqu'en décembre 2003, j'ai réussi au concours national qui a mené à ma nomination au poste de sous-commissaire de la région des Prairies, on m'a dit que j'avais un défi exceptionnel à relever. Je ne sais pas pourquoi j'ai été choisi pour cette région en particulier car je ne savais pas grand-chose sur ses spécificités. J'ai fini par découvrir que c'est une région assez diversifiée et très complexe, dont la population carcérale est très autochtone et que le défi à y relever n'était pas à sous-estimer en raison de la réalité autochtone et des réalités politiques. Cependant, je suis un serviteur neutre qui s'adapte à différentes situations. »

Justement, M. Hyppolite n'est pas du genre à démordre, quel que soit le défi qui l'attend. « J'ai travaillé dans différentes régions du SCC, et mon grand défi a été de partir de l'Ontario pour aller au Québec parce que les enjeux du Québec sont parfois uniques et culturellement distincts. De façon générale, j'ai gardé un excellent souvenir de mon séjour au Québec, en particulier de l'Établissement Cowansville. En bout de ligne, cette affectation n'a fait qu'augmenter ma confiance en moi. »

## Une stratégie fondée sur la réalité et la loi

Une fois saisie la réalité de la région des Prairies, M. Hyppolite s'est vite attelé à la tâche de penser une stratégie qui allait donner des résultats concrets. Homme de terrain, il a compris la nécessité de concevoir un plan d'action spécial. « Les faits étaient là. La région comptabilise non loin de 3 700 détenus, dont 1 117 sont autochtones. De ceux-ci, 751 sont issus des Premières nations, 353 des collectivités métisses et 13 sont inuits. Cette population n'est pas homogène et les enseignements traditionnels à faire n'étaient pas nécessairement identiques. Ces délinquants sont hébergés dans 13 établissements, auxquels s'ajoutent les pavillons de ressourcement spécialisés et les bureaux de district pour un total de 18. »

Monsieur Hyppolite commence, alors, là où il faut commencer : il va puiser dans la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC) dont les articles 80 à 84 traitent, entre autres, des programmes qui répondent aux besoins des délinquants, de la reconnaissance de la spiritualité autochtone ainsi que de l'établissement d'ententes avec les collectivités autochtones pour la provision de services. « Le contenu de ces articles est vital à toute approche à adopter, précise M. Hyppolite. Il devient évident qu'il faut disposer de ressources humaines culturellement compétentes, travailler avec les Aïnés et leur confier le délinquant immédiatement après son admission. Le placement dans des centres de guérison et l'établissement d'un plan correctionnel et de guérison, par les évaluateurs initiaux, s'avèrent également essentiels. Les programmes autochtones doivent être à la base du plan de guérison et le cheminement vers la libération appropriée et sécuritaire se fera selon le progrès des délinquants. »

## Un recrutement spécial, des programmes spéciaux

« Le plan régional comprenait le recrutement du personnel, de première ligne et autre, et la formation des personnes recrutées car il fallait développer des compétences et des habiletés précises pour répondre aux besoins sur place », ajoute M. Hyppolite. « Ce personnel devait être autochtone pour nous aider à comprendre toutes ces notions liées à la culture autochtone, nous guider, nous orienter et nous conseiller. Par exemple, la contribution de l'administrateur régional des questions autochtones, M. Lawrence Burnouf, et de son équipe, a été des plus précieuses. Le travail doit se faire avec des personnes qui sont motivées à travailler avec les délinquants que nous gérons ici, et qui comprennent leur culture. »

« Les programmes doivent absolument être liés à la réalité des Autochtones. J'avais constaté qu'avec les programmes accrédités du SCC, on n'était tout simplement pas là encore. Il fallait tenir compte de cet autre mode de vie qu'est celui des Autochtones sinon ça ne pouvait pas fonctionner. »

## Les centres de guérison et les Sentiers autochtones

Dans son plan stratégique, M. Hyppolite a inclus les centres de guérison. Il en a rétabli certains qui ne fonctionnaient pas et en a créé de nouveaux. Cette mesure a permis à beaucoup plus de délinquants, de séjourner dans un centre de guérison et d'en bénéficier. « J'ai rétabli Ochichakkosipi qui fonctionne maintenant avec quinze à seize délinquants, et la Commission nationale des libérations conditionnelles a libéré de ce centre bien des détenus. Le taux d'occupation est élevé et j'estime que c'est un franc succès. J'en suis très fier. »

La création de Sentiers autochtones au sein d'établissements ayant un certain niveau de sécurité représente l'autre initiative du plan d'action. Selon M. Hyppolite, le Sentier autochtone a pour mission la guérison et il prépare également les délinquants à passer de l'établissement à sécurité maximale à l'établissement à sécurité moyenne et, de là, à l'établissement à sécurité minimale. « J'ai manqué de financement alors j'ai redirigé de l'argent destiné à des programmes traditionnels dans des établissements comme Stony Mountain, Bowden, et le Pénitencier de la Saskatchewan. Je trouve cette mesure très efficace car elle aide à établir le bon niveau de sécurité des délinquants, un niveau qui a tendance à être plus élevé que ce qu'il est réellement. Elle aide aussi à augmenter la motivation des délinquants récalcitrants et facilite les interventions correctionnelles. »

## Crossroads, une unité spéciale

En plus de puiser dans l'article 4 h, l'article 81 et l'article 84 de la LSCMLC, M. Hyppolite a également mis à profit sa solide expérience multidimensionnelle en tant que directeur, dans la collectivité et dans les établissements, y compris l'Unité spéciale de détention. M. Hyppolite a créé, dans la région des Prairies, une unité spécialisée pour les délinquants les plus récalcitrants et qui sont impliqués dans des activités d'intimidation, comme à l'Établissement Stony Mountain.

« Je ne laisse pas ces délinquants devenir des prédateurs. On les affecte à cette unité que l'on a créée. Dans cette unité, le régime est plus structuré et ils sont bien encadrés. L'unité Crossroads permet de réduire le niveau de violence. Ceux qui y sont affectés participent à des programmes autochtones et quand ils sont prêts, ils rejoignent la population régulière. Les résultats de cette initiative sont très encourageants. »

## Le partenariat avec les collectivités autochtones

Monsieur Hyppolite marque aussi des points lorsqu'il favorise les partenariats avec les collectivités autochtones qui, à leur tour, lui apportent un grand appui. « Nous avons établi de précieux partenariats dans la collectivité. Le Comité consultatif autochtone en est un. Nous pouvons nous consulter sur tout. En collaboration avec M. Lawrence Burnouf qui dispose de tout un secteur pour décortiquer les questions

autochtones, nous nous penchons sur tout et nous cherchons à comprendre le pourquoi des choses d'abord, pour y remédier par la suite. »

## La source de la motivation

Lorsqu'on demande à M. Marc-Arthur Hyppolite où il trouve cette grande motivation à travailler sans relâche sur ce dossier, il répond : « D'abord, il y a la Mission du SCC, ce document extraordinaire, qui m'inspire tant. Ensuite, les résultats exceptionnels qui se concrétisent, la reconnaissance de la population autochtone de la région pour ma contribution même si je ne suis pas autochtone moi-même, leur appréciation de mon approche et de l'intérêt que je montre à l'égard du dossier, tout cela m'encourage à participer de tout cœur à la réalisation de leurs espoirs pour ces délinquants. J'ai, en effet, consacré beaucoup de temps à ce dossier et il me tient toujours à cœur. »

## Voir grand

Cet homme, qui tient à être pragmatique et réaliste, a certainement fait avancer, dans une certaine mesure, le programme des services correctionnels pour Autochtones dans la région des Prairies, ce qui lui a valu le respect de la population autochtone de la région ainsi que celui des partenaires du Service. « Cette affectation est probablement la meilleure que j'aie eue, elle m'occupe bien et me motive encore plus. La région des Prairies, c'est presque 50 p. 100 du pays et le défi est grand. Je suis content d'avoir donné le meilleur de moi-même et d'être arrivé à de bons résultats. Il y a toujours place à l'amélioration. Ma réussite, selon moi, c'est aussi la réussite du Service. Je n'avais pas de rendez-vous avec le destin; je suis seulement têtue et très persévérant face aux défis. »

Lorsqu'on lui parle de l'avenir, Marc-Arthur Hyppolite, lauréat du Prix d'excellence de la fonction publique en juin 2005, affirme d'une voix sereine et remplie d'espoir : « Je suis très fier de voir que la question autochtone constitue une des cinq priorités du commissaire, M. Coulter, et du sous-commissaire principal, M. Head. En ce qui me concerne, j'accepte que, pour une noble cause, le destin vienne me chercher en autant et aussi longtemps que j'ai de l'énergie et de la motivation, afin de servir loyalement le SCC, la fonction publique du Canada et, en fin de compte, mes concitoyens canadiens et concitoyennes canadiennes. » ♦



Le pavillon de ressourcement Pê Sâkâstêw, qui intervient de façons efficaces auprès des délinquants issus des Premières nations et des délinquants métis et inuits.

Capacité accrue  
**d'intervenir efficacement**  
auprès des délinquants issus  
des Premières nations et des  
délinquants métis et inuits



## Le Sentier autochtone à l'Établissement La Macaza Le chemin de la croissance personnelle et de la guérison

PAR **Djamila Amellal**, agente de communication,  
Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

**L**e Sentier autochtone est un environnement de vie qui répond aux besoins culturels et spirituels des délinquants issus des Premières nations et des collectivités métisses et inuites. Plusieurs établissements du Service correctionnel du Canada (SCC), entre autres, l'Établissement La Macaza dans la région du Québec, ont opté pour cette initiative. L'équipe d'Entre Nous a rencontré le coordonnateur du Sentier autochtone à l'Établissement La Macaza, M. Pierre Gervais, ainsi que son équipe; ils nous parlent des bienfaits de cette approche qui répond aux priorités de l'heure du SCC.

Photos : **Bill Rankin**

Après deux heures de route sur des chemins sinueux en direction nord, surgissent à l'horizon les édifices de l'Établissement La Macaza, bien établi sur une aire spacieuse qui, dans les années 1960, a été l'emplacement d'une base militaire américaine puis d'un collège pour les Autochtones. De là, on peut distinguer le sommet du grand tipi

blanc qui découpe le ciel bleu et une maison longue. Dans cet établissement à sécurité moyenne sont hébergés près de 257 délinquants dont près de la moitié sont des délinquants sexuels soumis à un programme de traitement intense.

« Le Sentier autochtone (SA), c'est le symbole du cheminement que doivent faire les délinquants pour retrouver leur chemin vers la croissance personnelle et la guérison éventuelle », précise

M. Pierre Gervais. Ce style de vie qu'est le SA interpelle les délinquants issus des Premières nations et des collectivités inuite et métisse de façon plus particulière et personnelle que les programmes réguliers car il cherche à recréer le contact avec leur culture que certains ont perdue pour différentes raisons, entre autres, les écoles résidentielles et l'assimilation à la culture principale. Au sein du SA, les délinquants interagissent avec des participants dont les dynamiques, les buts et les croyances sont les mêmes. »

### Au cœur du SA

Le Sentier autochtone a vu le jour en 2000, dans le cadre de projets pilotes. Ce style de vie a suscité l'intérêt de l'administration de l'établissement, vu le genre de population carcérale qu'elle gère, et a donné lieu à de grands changements en 2004.

Selon la petite équipe qui œuvre d'arrachepied au sein du SA, ce style de vie tient compte du vécu des délinquants autochtones, métis ou inuits,

**Les membres de l'équipe du SA.**  
Assis, en avant : l'Ainé Pierre Papatie  
et l'Ainée Colette Sabourin.  
Debout : Elizabeth Alikashuak  
et Pierre Gervais

un vécu marqué par les pensionnats, la création de réserves, l'intégration par la force, le bris des liens familiaux ou par un sentiment d'impuissance devant les changements. « Le SA, nous dit M. Gervais, est une initiative qui essaie de proposer des solutions pour pallier certaines malaises sociaux en recréant, pour ces délinquants, un milieu de vie où l'on retrouve la culture et la philosophie autochtone et en prenant en considération leurs besoins, par exemple, l'estime de soi. » M. Darryn Roy, gestionnaire intérimaire, Direction des initiatives pour les Autochtones à l'administration centrale, ajoute : « Le SA tente de créer un environnement de guérison spécial, un environnement où seul le comportement positif est encouragé. C'est un défi de taille lorsqu'on travaille dans un établissement à sécurité moyenne. »

L'équipe du SA se compose de trois Aînés, de l'agent de liaison, de deux agents de programme et du coordonnateur. Ensemble, ces personnes accompagnent près de 60 délinquants en leur fournissant des conseils individualisés, en organisant des sueries, des cérémonies et des ateliers d'activités artisanales, ou en préparant des repas traditionnels.

De plus, l'équipe coordonne ses efforts avec ceux des agents de libération conditionnelle, établissant ainsi une confiance accrue avec eux, ce qui est vital pour atteindre de bons résultats.

### **Le SA, pour vivre sa différence jusqu'au bout**

« Dans la Directive du commissaire N° 702, précise M. Gervais, on ne fait pas vraiment référence aux différences entre les Autochtones, les Inuits et les Métis, mais en réalité, en ce qui concerne notre établissement, nous constatons qu'il y a des différences et le programme SA essaie d'en tenir compte. Au Québec seulement, il existe approximativement douze nations autochtones, entre autres, les Montagnais, les Naskapis, les Mohawks, les Micmacs, les Malécites.



En ce qui concerne les Inuits, ils ne se considèrent pas des Indiens, mais un peuple autochtone distinct faisant partie des Premières nations. Ils ont leur propre culture, leur langue et leur spiritualité. Le foin d'odeur, c'est lié aux cérémonies spirituelles des Premières nations, mais pas à celles des Inuits. Le SA prend ces différences en considération. C'est important pour les délinquants. »

### **Le SA, l'alternative qui motive le changement**

« Le SA est un instrument de guérison, déclare un délinquant, de redécouverte de ma culture et de qui je suis réellement. J'étais dans un établissement à sécurité maximale à Kingston, je suis maintenant ici et j'espère que, grâce à mes progrès, je me rendrai dans un établissement à sécurité minimale. Je préfère parler aux Aînés qu'aux agents de correction. C'est fantastique leurs enseignements; être bon envers la terre et les gens. Je préfère cela à mes rencontres avec les psychologues. Maintenant, je fabrique des objets de ma culture que je suis vraiment fier de porter. »

Selon le coordonnateur, les délinquants qui souhaitent participer au SA doivent démontrer une motivation réelle, s'engager à réaliser un changement positif sur les plans émotif, mental, physique et spirituel et faire preuve de responsabilité et de respect envers eux-mêmes et les autres. « Le détenu intéressé remplit le formulaire de demande de participation dans lequel il explique sa motivation à joindre le SA. Après avoir consulté les Aîné(e)s, le coordonnateur, l'agent de liaison, l'agent de correction et l'agent de libération conditionnelle, on tient une discussion de cas au Comité pavillonnaire. Si la décision est positive, on accueille les participants dans le cadre d'une cérémonie. »

Ces participants sont hébergés dans une unité d'habitation appelée le Bloc C. Ils doivent suivre les protocoles traditionnels, respecter leur plan correctionnel et rester assujettis aux règlements de l'établissement.

### **Le rôle crucial des Aînés**

Les Aînés Pierre Papatie, Colette Sabourin et Elizabeth Alikashuak travaillent aux côtés de M. Gervais. Lorsqu'on leur demande ce qu'est leur rôle au sein du SA, l'Ainé Pierre Papatie déclare : « J'estime que j'ai été choisi par Dieu pour jouer un rôle ici. Le Sentier autochtone, c'est équilibrer le corps et l'esprit grâce à des activités variées, telles que la préparation de repas en compagnie des délinquants. Il faut les écouter, leur passé les empêche de bien travailler. »

Pour M<sup>me</sup> Colette Sabourin, l'autre Aînée et ancienne sage-femme d'origine métisse, pour

**Un délinquant (à gauche) en compagnie de Pierre Gervais, dans la maison longue où se réunissent les détenus pour participer à des activités sociales ou lorsque l'équipe du SA organise une suerie.**



**Dans la salle d'activités, un délinquant est en train de brûler du foin d'odeur et de s'en imprégner. Devant lui, sur un tapis indien, on distingue plusieurs objets d'art, la fourrure d'un renard et un tambour.**

guérir les délinquants, il est essentiel de les accompagner dans leurs difficultés. « Je suis ici avec l'équipe depuis deux ans car je suis envoyée par le Créateur. La dualité culturelle je l'ai vécue. Aujourd'hui, j'en suis fière, mais ça n'a pas toujours été facile. L'acceptation de soi, c'est important. Au sein du Sentier, on se concentre sur ce que le délinquant a de plus beau en lui, plutôt que sur le côté négatif. »

M<sup>me</sup> Elizabeth Alikashuak, pour sa part, travaille à l'établissement depuis 13 ans auprès des délinquants inuits. « J'essaie de travailler sur un programme lié à la spiritualité. Je leur parle de la façon dont on vivait avant; j'habitais dans une tente au milieu de nulle part et je suis fière de qui je suis. Je les encourage aussi à parler dans leur langue maternelle. »

Les délinquants sont d'avis que l'arrivée des Aînés dans l'établissement en 1997 a changé leur vie de façon positive.

### **Viser haut**

Le SA est une initiative implantée dans toutes les régions du SCC et, bien que l'approche adoptée puisse varier d'un établissement à un autre selon l'orientation que lui donnent les Aînés sur place, l'objectif ultime est le même : aider les délinquants à cheminer vers la guérison, jusqu'à ce qu'ils deviennent des modèles positifs pour les autres détenus, la famille et la collectivité. ♦

Capacité accrue  
**d'intervenir efficacement**  
auprès des délinquants issus  
des Premières nations et des  
délinquants métis et inuits



## Le pavillon de ressourcement Okimaw Ohci Sans mur ni barbelés, mais je ne m'enfuirai jamais

**L**e pavillon de ressourcement Okimaw Ohci (PROO) a été construit pour répondre aux besoins variés et particuliers des femmes purgeant une peine de ressort fédéral. Le pavillon tient compte des initiatives correctionnelles autochtones nécessaires, énoncées dans le rapport intitulé *La création de choix*, établi en 1990 par le Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale : faire véritablement participer les femmes autochtones et les Aînés; établir un lien entre le pavillon et la collectivité autochtone; adopter une approche significative pour les femmes autochtones.

Ce pavillon, situé sur la réserve de Nekaneet, près de la ville de Maple Creek, dans le sud-ouest de la Saskatchewan, vient de célébrer son dixième anniversaire. La philosophie de vie autochtone, qui est au cœur du travail qu'accomplit le personnel au quotidien, distingue ce pavillon des établissements traditionnels du SCC, et les employés nous disent qu'ils ont beaucoup à célébrer après dix ans.

PAR **Djamila Amellal**, agente de communication,  
Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photos : **Bill Rankin**

### Le pavillon

Construit en 1995, le pavillon de ressourcement Okimaw Ohci dont le nom cri signifie « les collines du tonnerre » est situé sur un terrain de 160 acres, dans la réserve de Nekaneet. Cet établissement à sécurité minimale et moyenne héberge actuellement 28 résidentes, pour la plupart des Autochtones, mais accueille aussi des résidentes non autochtones qui optent pour le mode de vie holistique.

L'édifice de l'administration, de forme circulaire, constitue l'entrée principale du pavillon. Un peu plus bas et plus proche de la forêt, on distingue quatorze unités résidentielles; huit d'entre elles comportent trois chambres et six, deux chambres. Une unité résidentielle de sécurité équipée de caméras vidéo, une autre unité pour les visites familiales privées et deux autres unités

pour héberger les Aînés qui séjournent dans le pavillon s'ajoutent à la structure du PROO. On remarque que ces unités sont réparties de part et d'autre du pavillon de spiritualité où ont lieu les pratiques spirituelles des résidentes avec les Aînés. Non loin de là, au milieu de la forêt, se trouve une suerie. Les couleurs jaune, rouge et vert des différentes ailes de la structure établissent un lien solide avec la nature environnante.

« La vision envisagée pour le pavillon de ressourcement s'est concrétisée », déclare M<sup>me</sup> Dorene Sayer, kikawinaw intérimaire (directrice exécutive; « kikawinaw » signifie « mère » en cri).

« Le pavillon de ressourcement Okimaw Ohci est guidé par la Mission du SCC, ainsi que par le Document sur la vision. Ce dernier est, en partie, le fruit des vastes consultations du SCC tenues avec les divers partenaires – les délinquantes sous responsabilité fédérale, les collectivités, les Aînés – qui ont contribué à la création du pavillon. Le Document sur la vision énonce également les principes, la philosophie et les enseignements du mode de vie autochtone. Il reflète nos valeurs, nos croyances et nos interactions et celles avec les autres. »

Page opposée : L'Aînée Jean Oakes, en compagnie de résidentes dans le pavillon de spiritualité.



**Ci-dessus :** Le pavillon de ressourcement Okimaw Ohci est un bon exemple d'une initiative qui permet d'intervenir efficacement auprès des délinquantes issues des Premières nations et des délinquantes métisses et inuites.

**Gauche :** Janice Manygreghorses

**Milieu :** Elaine Philpott

**Droite :** Dorene Sayer



Parlant des opérations et du fonctionnement quotidien du PROO, M<sup>me</sup> Elaine Philpott, Kikawinaw (directrice) adjointe intérimaire, précise : « Cet établissement diffère des autres, car tout ce que l'on y fait découle de la culture autochtone. La structure organisationnelle en est une preuve : les kikawisinaw (tantes) sont les chefs d'équipe et les kimisinaw (sœurs aînées) sont les intervenantes de première ligne. Ici, on se concentre sur le concept de la famille et les portes sont toujours ouvertes aux résidentes qui n'ont pas besoin de rendez-vous pour rencontrer leur kikawinaw. »

### La sécurité dynamique, le pilier de tout

Afin de mener à bien sa mission de sécurité des employés, des résidentes et du public, le PROO emploie une cinquantaine de personnes, dont la kikawinaw, la kikawina adjointe, quatre kikawisinaw, 21 kimisinaw, un agent de libération conditionnelle, trois agents de programme, cinq Aînés travaillant en rotation, ainsi qu'un certain nombre d'employés de soutien et de services essentiels, comme le travail de bureau, l'administration, les services d'alimentation et l'entretien.

« Dès le départ, explique M<sup>me</sup> Sayer, ce pavillon a été conçu conformément aux approches holistiques qu'utilisent les Autochtones et qui ne se retrouvent pas dans les établissements traditionnels du SCC. Les exigences liées à la sécurité dans le pavillon de ressourcement permettent aux résidentes et aux membres du personnel de jouir d'un haut niveau de sécurité et de confort qu'il est possible d'obtenir grâce aux principes de la sécurité dynamique. Nous n'avons ni clôtures, ni fil barbelé, ni murs autour du pavillon – juste un minimum de sécurité statique qui n'entrave en rien notre style de vie. Ce qui nous aide, ce sont notre relation avec les résidentes, le respect mutuel et les choix que l'on crée. »

Selon M<sup>me</sup> Elaine Philpott, la sécurité est renforcée parce que la sélection des postulantes pour un séjour au pavillon se fait par le personnel du PROO. « Les résidentes ne sont pas placées ici, c'est nous qui approuvons la venue de celles qui postulent volontairement. Elles doivent satisfaire à des critères et répondre à nos attentes. »

### Des programmes variés pour des besoins variés

Les programmes offerts au pavillon de ressourcement sont axés sur la guérison et sont adaptés aux différences culturelles ainsi qu'aux différences sexospécifiques en matière de traitement. Tous les programmes reposent sur les enseignements traditionnels et ceux que prodiguent les Aînés.

Lorsqu'on demande aux résidentes, qu'elles soient autochtones ou pas, pourquoi elles ont opté pour un séjour au PROO, elles répondent que l'environnement, l'air pur, l'eau claire, la terre sacrée de Nekaneet, le sentiment de liberté, la communication avec les Aînés et le sentiment d'appartenance à une grande famille sont toutes les raisons qui les ont attirées au PROO. Plus que tout, elles sont convaincues que les programmes mis en œuvre vont les aider à revenir dans le droit chemin et à être de bonnes mères pour leurs enfants et des membres respectés dans leur collectivité.

Selon M<sup>me</sup> Janice Manygreghorses, kikawisinaw des programmes, la guérison passe par la connaissance de soi et la prise de conscience des événements marquant une vie. Il existe au PROO trois types de programmes pour répondre aux besoins particuliers des résidentes : les programmes de base du SCC – comme *Spirit of A Warrior* et *Circles of Change*, le programme de traitement de la toxicomanie, le programme de chevaux de la Première nation de Nekaneet et le programme des Aînés qui est offert dans le pavillon de spiritualité – ainsi que le programme mère-enfant et le programme de loisirs, qui comprend les activités sportives, artisanales et musicales.

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes, l'accent porte sur la spiritualité. C'est pourquoi la journée commence toujours par un cercle de la parole qui a lieu dans le pavillon de spiritualité en présence d'Aînés. Ce rituel consiste à s'imprégner de fumée de foin d'odeur et de sauge en récitant des prières; les résidentes y expriment aussi leurs craintes et leurs rêves, entre autres, avant de se rendre aux activités quotidiennes associées aux programmes. Comme les résidentes appartiennent à différentes nations autochtones, les activités spirituelles varient énormément : le jeûne, la danse du soleil, les sueries et différentes cérémonies. Les résidentes apprennent ainsi à respecter les autres nations.

« Quelque part dans leur cycle de vie », dira Jean Oakes, une des Aînés travaillant au PROO depuis le début, « ces résidentes ont décroché en raison de l'abus. Sur le plan émotionnel, elles en sont encore là et c'est là qu'il faut retourner pour commencer le cheminement vers la guérison. Les résidentes disposent d'un plan correctionnel et d'un plan de guérison. Ce dernier est lié aux enseignements sur les valeurs autochtones, les protocoles fondamentaux, les danses, les noms indiens, etc. »

Élaboré par les Native Counselling Services of Alberta, le programme *Spirit of A Warrior* – un des programmes autochtones holistiques les plus populaires – amorce la guérison du cycle de violence et enseigne les compétences nécessaires pour gérer plus efficacement les émotions

à l'origine des comportements violents. Le programme *Circles of Change*, qui a été conçu par le ministère de la Justice du Manitoba, enseigne un certain nombre de compétences et définit le rôle des femmes au sein de la culture autochtone.

Le PROO offre actuellement un nouveau programme conçu et géré par la Première nation de Nekaneet : le *Nekaneet Four Seasonal Horse Teachings Program*. Ce programme a pour objectif d'apprendre aux résidentes les enseignements traditionnels au sujet du cheval du point de vue de la collectivité de Nekaneet, et de leur permettre de maîtriser les compétences de base rattachées aux soins des chevaux et à l'équitation. Le cheval est souvent utilisé aux fins de guérison dans la culture autochtone.

## La réussite du modèle innovateur

Selon le personnel du PROO, les résidentes arrivent toujours avec un vide au fond d'elles-mêmes, puis, grâce aux programmes auxquels elles participent et aux enseignements traditionnels des Aînés, elles finissent par comprendre ce qui leur est arrivé et pourquoi elles ont suivi la voie qui les a menées au SCC. Elles retrouvent leur esprit autochtone et deviennent fières de qui elles sont.

« Ce pavillon a une philosophie et une vision, déclare M<sup>me</sup> Elaine Philpott, et nous nous sommes engagés à faire le nécessaire pour arriver à la réussite. Lorsque les ex-résidentes nous rappellent pour nous dire qu'elles vont bien, c'est la preuve de leur réussite et de la nôtre. » ♦

Capacité accrue  
**d'intervenir efficacement**  
auprès des délinquants issus  
des Premières nations et des  
délinquants métis et inuits

# Des initiatives axées sur la formation et l'emploi des Autochtones

**V**u le nombre relativement élevé de détenus autochtones sous la responsabilité du Service correctionnel du Canada (SCC), nous tentons de mettre au point divers programmes qui répondent précisément à leurs besoins. Dans la région des Prairies, la dernière année a été particulièrement bonne en ce qui concerne la formation en matière d'emploi et d'employabilité des délinquants autochtones, et ce, grâce à CORCAN. L'objectif de CORCAN est de contribuer à la réinsertion sociale de tous les délinquants en leur fournissant des possibilités d'emploi et de formation. Plusieurs nouvelles initiatives prometteuses ont donné des résultats positifs.

PAR **Travis Boone**, gestionnaire, Emploi et Employabilité, Administration régionale des Prairies

Photo : Travis Boone

## Faire du neuf avec du vieux

CORCAN a conclu une entente interministérielle avec Industrie Canada pour offrir le programme sur les technologies de l'information et de la communication aux détenus de l'unité à sécurité maximale du Pénitencier de la Saskatchewan. Les participants à ce programme apprennent à réparer et à remettre à neuf des ordinateurs qui sont remis, par la suite, à des écoles ou à divers organismes de services par Industrie Canada. À la fin du programme, les participants peuvent se présenter aux examens de certification – laquelle est en demande sur le marché du travail d'aujourd'hui. En ce moment, 75 p. 100 des participants au programme sont des Autochtones.

## Comblant la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction

L'industrie de la construction fait face à un problème chronique de pénurie de main-d'œuvre dans la région des Prairies. Le SCC et CORCAN ont donc mis en place de nouvelles initiatives pour tenter de combler cette pénurie. Ainsi, 28 détenus (11 p. 100 sont des Autochtones) ont suivi le programme de formation en construction de charpentes de l'Institut de

technologie du nord de l'Alberta, et ont par la suite effectué des stages pratiques dans la collectivité dans le cadre de différents types de mise en liberté sous condition. Pendant ces placements à l'extérieur, beaucoup de délinquants ont résidé au centre de guérison Stan Daniels, situé à Edmonton et géré par l'organisme Native Counselling Services of Alberta.

Les pavillons de ressourcement de la région des Prairies ont également offert aux délinquants de la formation dans divers domaines comme la sécurité alimentaire, les matières dangereuses utilisées au travail, la sécurité dans la construction, l'informatique, les premiers soins et l'utilisation sécuritaire des scies à chaîne. Cette formation est offerte dans le cadre de cours reconnus par une tierce partie, c'est-à-dire par un organisme autre que le SCC ou CORCAN, qui fournit le matériel de cours et accorde la certification. Les détenus autochtones ont obtenu 1 315 certificats de formation professionnelle, ce qui correspond à 33 p. 100 du nombre total de certificats de formation professionnelle décernés dans la région des Prairies.

## Dans la collectivité

À leur retour dans la collectivité, les délinquants rencontrent un coordonnateur de l'emploi qui peut leur offrir des services d'aide au placement ou de recherche d'emploi. Les coordonnateurs de l'emploi de la région des Prairies ont reçu de la formation sur les cercles d'accompagnement, un outil d'évaluation des emplois destinés aux Autochtones mis au point par le Conseil pour le développement des ressources humaines autochtones du Canada. Cet outil est largement utilisé dans les collectivités autochtones par les écoles, les conseillers en emploi et les personnes à la recherche d'un emploi. Par ailleurs, deux des quatre coordonnateurs de l'emploi dans la collectivité siègent au comité de l'emploi des Autochtones de leur bureau de district. Ils ont ainsi accès à un solide réseau d'organismes qui peuvent intégrer les délinquants dans des programmes, pour les aider à retourner dans la collectivité. ♦



Les détenus autochtones acquièrent de nouvelles compétences qui augmentent leurs chances de décrocher un emploi stable.



**Gil Carriere, coordonnateur national de la santé des Autochtones, et Marlene Buller-Lesage, gestionnaire, Relations avec les Autochtones, reconnaissent l'importance d'établir des partenariats et des relations de collaboration afin de respecter les besoins en matière de santé propres aux détenus autochtones. La Direction des initiatives pour les Autochtones fournit des conseils et du soutien aux Services de santé en déterminant des orientations stratégiques.**

## Les maladies infectieuses et les délinquants autochtones

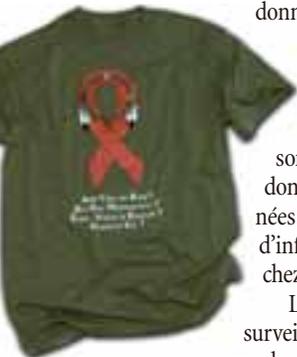
**L**e taux de maladies transmissibles par le sang ou transmises sexuellement dans les populations carcérales du monde est beaucoup plus élevé que dans la population en général. Habituellement, ce taux dépend de divers facteurs, notamment de la consommation de drogues injectables, du taux d'infection des consommateurs de drogues injectables dans la collectivité, des comportements sexuels à risque élevé et du partage d'équipement de tatouage non stérilisé.

**RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR les Services de santé,** Opérations et programmes correctionnels, Service correctionnel du Canada

À la fin de l'exercice 2004, le nombre de cas signalés de VIH/sida au sein du système correctionnel fédéral canadien était de 188, soit une prévalence globale de 1,43 %. Au cours du même exercice, 3 303 détenus purgeant une peine sous responsabilité fédérale ont obtenu des résultats positifs pour l'hépatite C, soit 25,2 % de la population carcérale (24,8 % des hommes et 37,6 % des femmes).

Dans l'ensemble, on estime que le taux d'infection au VIH parmi les détenus est de 7 à 10 fois plus élevé que dans la population canadienne, alors que la prévalence de l'hépatite C est de 25 à 30 fois plus élevée.

Les données de routine sur la santé des Autochtones dans la population canadienne ne sont pas recueillies ni ne sont disponibles pour les délinquants autochtones du SCC; par conséquent, il est impossible de déterminer la prévalence précise des maladies infectieuses dans les populations autochtones. Cependant, dans 30 % des rapports de cas sur les groupes ethniques disponibles, les Autochtones représentaient une proportion de 18,8 % en 1998 et de 25,5 % en 2003. Ces données découlent de rapports



de diagnostics plutôt que de l'incidence de l'infection au VIH. L'interprétation s'avère donc difficile en raison du manque important de données. Néanmoins, les données laissent croire à un taux d'infection au VIH plus élevé chez les Autochtones au Canada.

Les données nationales de surveillance du VIH ne font état que des personnes examinées, chez qui l'on a diagnostiqué le VIH et dont les données ont été envoyées à l'Agence de santé publique du Canada. Par conséquent, les données de surveillance ne décrivent pas la portée totale de l'épidémie. Cependant, on procède à des calculs à partir de ces données et d'autres sources de données en vue d'estimer le nombre total de personnes atteintes du VIH (prévalence) et le nombre de nouveaux cas d'infection au VIH (incidence). En 2002, on estimait à 3 000 ou 4 000 le nombre d'Autochtones séropositifs au Canada, soit de 5 à 8 % de tous les cas de VIH diagnostiqués au pays, et à entre 250 et 450 le nombre de nouveaux cas, soit de 6 à 12 % des nouveaux cas au Canada. Ces données sont importantes puisque les Autochtones ne représentent qu'environ 3,3 % de la population canadienne, alors que leur proportion au SCC est de 17 %; il est donc clair que les Autochtones sont surreprésentés.

### Une stratégie à long terme

Au cours des dernières années, le SCC a adopté une approche stratégique à long terme en ce qui concerne les maladies infectieuses chez les délinquants, notamment une étroite collaboration avec l'Agence de santé publique du Canada et Santé Canada, ainsi que des programmes de sensibilisation pour les détenus et le personnel sur les maladies infectieuses et les drogues. Les mesures de réduction des méfaits au SCC comprennent la fourniture de condoms, de digues dentaires, de lubrifiants à base d'eau, d'eau de Javel pour nettoyer le matériel d'injection, de tatouage et de perçage corporel, ainsi qu'un programme de traitement à la méthadone.

Au moment de leur admission dans l'établissement et au cours de leur incarcération, les détenus sont invités à passer des tests de dépistage du VIH/sida, de l'hépatite A, B et C, des maladies

transmises sexuellement et de la tuberculose. Ceux qui obtiennent des résultats positifs pour l'une ou l'autre de ces maladies infectieuses ont accès à des spécialistes et à des traitements médicaux.

### Le Programme d'éducation et d'entraide par les pairs autochtones (PEEPA)

Ce programme, mis en œuvre dans les cinq régions et dans la plupart des établissements, est un nouveau programme éducatif portant sur le VIH/sida, l'hépatite C et d'autres maladies infectieuses auxquelles sont confrontés les délinquants autochtones. Le principal objectif consiste à former les détenus autochtones à devenir des pairs aidants dans leur établissement.

Le PEEPA se distingue du Programme de counseling et d'éducation par les pairs (CEP) en intégrant des pratiques de guérison traditionnelles autochtones : sueries, purification par la fumée et participation régulière des Aînés à titre de guides spirituels. Cette approche met l'accent sur l'équilibre mental, spirituel, physique et émotif nécessaire à une guérison complète.

La formation sur le PEEPA est offerte par une infirmière formée par un organisme autochtone de services liés au sida ou par le coordonnateur régional de la santé. La formation fournit aux participants des renseignements médicaux à jour sur les maladies infectieuses, leur enseigne les habiletés requises pour diriger des séances d'information avec les pairs, les sensibilise aux mesures de réduction des méfaits et les renseigne sur les principes du CEP, notamment la confidentialité, une approche sans jugement, ainsi que le respect du mode de vie et des points de vue d'autres personnes. On choisit des bénévoles parmi les participants qui terminent la formation. L'un d'entre eux est retenu comme pair principal et devient coordonnateur du programme; son poste est rémunéré.

Le coordonnateur de la santé chez les Autochtones dans la région des Prairies, M. Curtis Charney, mentionne qu'il s'agit d'un nouveau programme intéressant. M. Gil L. Carrière, coordonnateur national de la santé chez les Autochtones au SCC, croit fermement que ce programme permet au SCC de progresser dans la lutte contre les maladies infectieuses. La grande réussite du Programme est attribuable au dur travail des coordonnateurs de la santé chez les Autochtones au SCC, des employés régionaux chargés de la santé, des partenaires autochtones, et particulièrement des Aînés, des pairs agissant comme coordonnateurs et des bénévoles.

### Des liens avec la collectivité

La création et le maintien de liens solides avec la collectivité autochtone se révèlent des éléments essentiels dans le cadre de cette initiative; ils font partie de l'engagement du SCC à mettre à contribution les partenaires de la collectivité tout au long de la peine du délinquant. Le SCC a réussi

cette intégration en travaillant avec les organismes autochtones lorsqu'il était possible de le faire et en conservant une communication ouverte avec la collectivité.

M. Charney mentionne que « les partenaires de la collectivité autochtone continueront de jouer un rôle important dans la réussite incontestable du Programme au cours des prochaines années ».

Pour sa part, M<sup>me</sup> Jane Whiting, coordonnatrice de la santé des Autochtones dans la région du Pacifique, indique que, dans cette région, « on a de grands objectifs en matière de santé des Autochtones pour l'ensemble des huit établissements et du pavillon de guérison. Le Programme a été conçu précisément pour susciter l'intérêt des Autochtones de la côte ouest. »

Elle ajoute : « La région du Pacifique offrira le Programme et y ajoutera une composante qui traite du diabète, du cancer, de la nutrition et du mieux-être fondamental. Ainsi, les délinquants autochtones seront sensibilisés à de nombreuses questions relatives à la santé qui pourraient les toucher eux-mêmes ou leur collectivité. »

M. Charney, M<sup>me</sup> Whiting et d'autres personnes ont travaillé fort pour les Autochtones. Le programme de formation est un exercice en constante évolution puisque de nouveaux détenus entrent dans nos établissements et d'autres en sortent dans le cadre de diverses formes de mise en liberté. Les coordonnateurs passent souvent un mois sur la route, se déplacent d'un établissement à l'autre, créent des liens avec les coordonnateurs régionaux pour les maladies infectieuses, les chefs des Services de santé et les Aînés, et s'assurent que tous les éléments du nouveau programme se déroulent bien. ♦



Curtis Charney, coordonnateur régional de la santé, région des Prairies

**À gauche :** Ce chandail a été conçu par un détenu autochtone de l'Établissement Westmorland, grâce à un financement du Programme d'initiatives spéciales du SCC. Le Programme donne l'occasion à des détenus d'organiser des activités et des projets sur la prévention du VIH (et d'autres maladies infectieuses) à l'intention d'autres détenus. Le message inscrit sur le chandail est rédigé en anglais, en français, ainsi qu'en micmac et en malécite.

# Remise du prix Taylor 2005



PAR **Jodi McDonough**, agente de projet,  
Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photo : Honora Johannesen

**P**lus d'une centaine d'employés du Service correctionnel du Canada (SCC), de bénévoles et d'ex-délinquants se sont réunis le 28 avril dernier à Victoria (Colombie-Britannique) pour honorer Jackie Maxfield, la lauréate du prix Taylor de 2005.

Créé en 2001 par le SCC, le prix Taylor est remis chaque année à un bénévole du SCC dont le comportement illustre le dévouement et la compassion dont il faut faire preuve pour aider les délinquants à refaire leur vie. À la suite d'un processus rigoureux de mises en candidature et d'évaluation, le prix Taylor est décerné aux bénévoles exceptionnels qui se démarquent par leur contribution remarquable de longue durée dans le domaine des services correctionnels au Canada.

Mise en candidature par le Bureau de libération conditionnelle de Victoria, M<sup>me</sup> Jackie Maxfield travaille comme bénévole pour le SCC dans la région du Pacifique depuis près de 30 ans, dans des établissements et dans la collectivité. C'était à son tour d'être reconnue. Peu habituée à être le point de mire, cette femme humble et compatissante, qui demande bien peu en retour de ses activités bénévoles, a été émue par les accolades, les remerciements et les bons vœux que lui ont faits les invités au cours de la soirée. Après avoir reçu le prix Taylor du commissaire Keith Coulter lors du souper officiel de la cérémonie, Jackie s'est dite « complètement dépassée ».

De nombreuses personnes à Victoria décrivent Jackie comme le « visage du bénévolat » au SCC. Les résultats de son travail sont éloquents, comme en ont témoigné d'ex-délinquants de tous les coins du pays qui, en apprenant qu'elle

allait gagner le prix Taylor, ont décidé de venir à Victoria à leurs frais pour partager avec elle ce moment très spécial et pour démontrer les répercussions qu'elle avait eues sur leur vie.

Après 30 ans, Jackie reçoit encore chaque semaine des visites et des appels de libérés sous condition et d'ex-délinquants de partout au Canada, et elle continue de soutenir leurs efforts pour qu'ils réintègrent la collectivité avec succès.

Parmi ses nombreuses réalisations, Jackie a été la première citoyenne à jouer le rôle d'escorte à l'Établissement William Head. Elle a accompagné des délinquants lors de rendez-vous chez le médecin, d'événements culturels, d'allocutions, de funérailles et de réunions. En 2001, Jackie a commencé à aider des délinquants dans le cadre du Programme de mentorat et de soutien dans la collectivité à l'intention des délinquants adultes, offert au Bureau de libération conditionnelle de Victoria.

Jackie a joué un rôle déterminant en inspirant d'autres personnes à travailler comme bénévoles pour le SCC. En participant régulièrement à des tribunes communautaires, à des foires de bénévoles et à des allocutions publiques, Jackie s'efforce de sensibiliser les gens au travail du SCC et d'encourager la compassion et la compréhension au sein des collectivités dans lesquelles les délinquants retournent.

Tous ceux qui étaient présents à la cérémonie s'entendent sur un point : ceux qui ont eu l'occasion de côtoyer Jackie et de profiter de sa générosité et de sa bonté sont vraiment chanceux.

Madame Jackie Maxfield est une femme véritablement exceptionnelle. Au nom du SCC, félicitations Jackie, et merci. ♦

**Jackie Maxfield, la récipiendaire du prix Taylor du SCC 2005 (à droite), en compagnie du sous-commissaire régional Don Demers (à gauche) et du commissaire Coulter**

## En vue d'éliminer la piste papier

**I**maginez la situation suivante : vous êtes agent de libération conditionnelle et vous avez la responsabilité de gérer 25 cas de délinquants. Or, l'information qui est censée vous aider à bien remplir votre rôle de surveillance de ces délinquants dans la collectivité est classée dans plusieurs endroits différents. La moitié des documents se trouvent dans de gros classeurs et l'autre moitié dans des applications et des dossiers accessibles par votre ordinateur. Pendant que vous effectuez l'examen des cas qui vous sont assignés, une idée vous trotte par la tête : Que se passerait-il si je n'ai pas tenu compte de tout ce qu'il y avait à considérer dans ce cas ? Et s'il me manquait des informations ? Et si j'avais omis d'examiner un détail ? Ce dont vous avez vraiment besoin, c'est un dossier facilement accessible qui contient l'ensemble des renseignements pertinents sur un délinquant donné.

PAR **Jaimie Banks**, agente de communication, Services de gestion de l'information

C'est dans cette optique que le Service correctionnel du Canada (SCC) s'emploie actuellement à établir une stratégie en vue de mettre en place un système intégré de dossiers électroniques des délinquants.

Les dossiers informatisés des délinquants permettront au personnel du SCC de stocker dans un seul endroit et sous format électronique tous les renseignements propres à un délinquant

pour accéder à ces informations et les communiquer à d'autres à partir de cette même source. À l'heure actuelle, le SCC se sert autant de dossiers papier que de documents électroniques. Cependant, il doit s'efforcer de réduire son utilisation de systèmes d'information sur papier afin de suivre l'exemple de ses partenaires et de s'aligner davantage sur les politiques du gouvernement du Canada.



L'équipe de projet qui travaille à concrétiser des solutions électroniques. De gauche à droite : Karen Kelly, Gerry MacDonald et Suzanne St. Georges-Trépanier. Absente sur la photo : Heather Dagher

« Nous ne changerons pas l'information qui est mise à la disposition du personnel, explique M. Richard Harvey, directeur général des Services de gestion de l'information (SGI). Nous allons simplement réunir toutes les pièces du casse-tête pour rendre le système aussi efficace et complet que possible. »

En plus de permettre au SCC de se conformer aux politiques, aux lignes directrices et aux orientations du gouvernement du Canada en matière

de gestion de l'information, cette initiative fera en sorte que l'organisation sera dans une bien meilleure position lorsqu'il s'agit d'échanger des renseignements essentiels avec ses partenaires du système de justice pénale.

Certes, le SCC détient déjà dans le Système de gestion des délinquants (SGD) des dossiers électroniques pour tous les délinquants sous sa responsabilité, mais ce ne sont pas tous les renseignements qui y sont intégrés. Cette situation oblige souvent les travailleurs de première ligne à consulter de multiples sources pour trouver toutes les informations pertinentes. Grâce aux dossiers informatisés des délinquants, le SCC espère mettre fin à cette pratique. Ce nouveau système constituera en effet un véritable point d'accès à guichet unique pour tous les renseignements dont on dispose afin de gérer le dossier de chacun des délinquants.

« Il nous faut profiter des moyens technologiques remarquables qui s'offrent maintenant à nous pour mieux avancer, affirme M. Harvey au sujet des tentatives du SCC qui visent à délaissier le papier au profit de l'électronique. La technologie est conçue pour nous faciliter la vie, et c'est précisément ce que nous espérons faire pour nos employés de première ligne. »

Le SCC consacra l'été et l'automne 2006 à réaliser une évaluation du projet. Cette démarche inclura des consultations juridiques, la définition des exigences et des besoins, l'analyse des banques de données sur les délinquants qui sont actuellement en place selon les exigences juridiques, ainsi que la comparaison des documents papier avec les renseignements déjà disponibles dans le SGD. L'information qui existe en double pourra ensuite être éliminée progressivement de l'environnement papier.

Cette première analyse permettra également d'évaluer la meilleure façon de satisfaire aux besoins du SCC en ce qui concerne, entre autres, le repérage des dossiers, les signatures électroniques, les échanges d'information, de même que la conception et la gestion des formulaires. Plus tard, des applications telles que le Module de gestion de l'information de la police et de la Cour (MGIPC) et des systèmes de gestion de l'information seront fusionnés avec le SGD pour former un outil intégral. Pour cette initiative, les SGI travailleront en étroite collaboration avec d'autres secteurs d'activité du SCC afin de tenir compte de toutes les exigences opérationnelles et législatives.

En définitive, tous les efforts déployés visent à faciliter la tâche des membres de notre personnel et à les aider à accomplir leur travail avec plus de rapidité et d'efficacité, puisque c'est à eux que revient la tâche difficile de prendre des décisions et de gérer les délinquants tout au long de l'administration de leur peine. Si le SCC peut fournir à ses employés une fenêtre unique par laquelle ils peuvent voir l'ensemble des renseignements pertinents, alors nous pouvons nous dire que nous contribuons à leur alléger quelque peu la tâche et à rendre notre pays plus sûr. ♦

## Transition organisationnelle

# Une initiative pour répondre aux besoins d'une population de délinquants plus diversifiée

**D**ans le cadre d'une initiative visant à changer la structure organisationnelle et les normes de déploiement des agents de correction dans les établissements du SCC, la haute direction a rencontré, le 28 avril 2006, un groupe composé de représentants des gérants d'unité (GU) et des chefs d'équipe de tout le pays. Cette initiative avait pour but d'améliorer la supervision clinique et les interactions avec les délinquants dans le but de s'adapter à la population de délinquants plus diversifiée.



Photo : Jean-François Racine

PAR **Alessandria Page**, gérant d'unité, Établissement Cowansville, et **Trent Kane**, gérant d'unité, Établissement Edmonton

Monsieur Fraser McVie est à la tête de l'équipe de mise en œuvre de l'administration centrale (AC) chargée de la réorganisation de la structure de gestion dans les établissements et de l'étude de déploiement des agents de correction.

À mesure que les travaux de l'équipe de réorganisation avançaient, il est devenu évident que le rôle actuel du gérant d'unité n'existerait plus.

Les gérants d'unité de tout le pays ont demandé à être entendus au sujet de l'application et de la mise en œuvre des changements découlant de la réorganisation. Après l'approbation du principe de la réorganisation par le Comité de direction en mars dernier, le commissaire a demandé au sous-commissaire principal d'inviter un groupe de gérants d'unité à venir discuter de leurs rôles et de leurs responsabilités à l'administration centrale.

On a voulu reconnaître l'importance du rôle du gérant d'unité et du chef d'équipe au sein de

l'organisation. En consultation avec les sous-commissaires régionaux, on a choisi onze gérants d'unité et un chef d'équipe pour représenter leurs collègues à la première réunion de consultation à Ottawa.

Monsieur Fraser McVie a d'abord présenté la stratégie de mise en œuvre aux gérants d'unité, qui ont, après coup, formulé d'excellents commentaires. Il s'agissait d'une occasion en or pour les gérants d'unité de s'exprimer sur l'avenir du SCC. Le groupe a aussi présenté la stratégie aux cadres supérieurs en fonction de leurs préoccupations qui ne se limitent pas à l'avenir des gérants d'unité et des chefs d'équipe, mais qui touchent aussi l'organisation dans son ensemble. Une discussion fructueuse a suivi.

Monsieur McVie et son équipe utilisent à bon escient l'importante expérience de première ligne disponible ainsi que les connaissances liées aux activités quotidiennes. Le professionnalisme du groupe a impressionné bien des personnes, y compris M. Head qui a exprimé le souhait de consulter régulièrement le comité de consultation des gérants d'unité. Une deuxième réunion devrait se tenir sous peu. ♦

**De gauche à droite :**  
Mike Velichka; Sheila Liston; Lisa Waddell, Établissement Stony Mountain; Michelle Bridgen, Établissement Collins Bay; Val Whitton, Établissement Beaver Creek; Dianne Livesey, Établissement Ferndale; Judy Amos, Établissement Springhill; Fraser McVie; Don Head; Simon Coakeley; Diane Lacelle; Daniel Cournoyer, Établissement Joliette; Brad Donovan, Établissement Atlantique; Morgan Andreassen, Établissement Mission; Alessandria Page, Établissement Cowansville; Josée Brunelle, Établissement Sainte-Anne-des-Plaines; Trent Kane, Établissement Edmonton

# Beau temps, mauvais temps

## La lutte contre les pluies acides, toujours d'actualité



PAR Paul Provost, M.Sc., coordonnateur national, Programmes de protection de l'environnement

**C**omme si nous n'en avions pas assez d'être confrontés aux répercussions environnementales engendrées par les émissions anthropiques de dioxyde de carbone [ $CO_2$ ] et de méthane [ $CH_4$ ] qui causent l'effet de serre et les changements climatiques, de chlorofluorocarbure [CFC] qui appauvrissent la couche d'ozone stratosphérique, de composés organiques volatiles [COV] qui contribuent au smog urbain, voilà que les oxydes d'azote [ $NO_x$ ] et les oxydes de soufre [ $SO_x$ ] posent encore des problèmes d'acidification des sols et des plans d'eau. Pour réduire sa contribution à cette problématique écologique toujours d'actualité, le Service correctionnel du Canada (SCC) a récemment intensifié certaines mesures visant à réduire les gaz responsables des précipitations acides.

### Les précipitations acides

Les dépôts acides proviennent principalement de la transformation du dioxyde de soufre [ $SO_2$ ] et des oxydes d'azote [ $NO_x$ ] en polluants secondaires secs ou humides comme l'acide sulfurique et l'acide nitrique. Le  $SO_2$  (un sous-produit de procédés industriels et de la combustion de combustibles fossiles) et les  $NO_x$  (gaz générés par l'utilisation de combustibles pour appareils de chauffage, véhicules, moteurs et chaudières industrielles/institutionnelles) se transforment en particules et en vapeurs acides lorsque ces substances sont transportées dans l'atmosphère sur de longues distances.

Selon Environnement Canada (EC), les provinces les plus affectées sont l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse parce que leurs systèmes aquatiques et leurs conditions géologiques terrestres ne parviennent pas à contrer les effets néfastes

des précipitations acides. En l'absence de mesures de contrôle supplémentaires, une superficie d'environ 800 000 km<sup>2</sup> dans le sud-est du Canada recevrait des quantités nocives de précipitations acides. Des études ont démontré que parmi les effets négatifs les plus notables on compte les lacs acidifiés qui ne peuvent plus abriter la même diversité de formes vivantes que les lacs sains et l'exposition prolongée aux précipitations acides qui appauvrissent les sols en éléments nutritifs utiles. Par conséquent, les arbres poussent moins vite et, en plus, ils éprouvent de la difficulté à résister à d'autres sources de stress comme la sécheresse, la maladie, les insectes ravageurs et le froid.

### S'attaquer aux sources

En conformité avec la cible 1.1.2 de sa Stratégie de développement durable, le SCC a mandaté, en 2005–2006, le groupe des applications de la technologie de l'énergie de Ressources naturelles Canada afin d'analyser les émissions de  $NO_x$ , de procéder à la mise au point des chaudières institutionnelles ciblées et de proposer des mesures correctives en fonction des données ainsi recueillies. Outre les projets déjà réalisés à ce titre, l'objectif ultime consistait à améliorer à court et à moyen terme l'efficacité des centrales thermiques du SCC tout en réduisant leurs émissions de  $NO_x$ . Ainsi, les chaufferies des onze établissements ciblés puis visités se situent tous dans le corridor Windsor-Québec et la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique, soit les établissements Kent, Mission et Matsqui (région du Pacifique); Leclerc, Ste-Anne-des-Plaines, Drummond et Donnacona (Québec); Kingston, Bath, Collins Bay et Joyceville (Ontario).

### Mesures à venir

Comme le secteur du transport représente une grande source d'émissions de  $NO_x$ , les initiatives

favorisant les véhicules écoénergétiques continueront d'être de mise pour l'avenir. Il en va de même des différentes mesures d'efficacité énergétique en établissement. Par ailleurs, les études réalisées l'an passé ont réaffirmé la pertinence d'effectuer régulièrement les ajustements requis pour optimiser le rendement des chaudières institutionnelles. Toutefois, compte tenu de la vétusté de certaines d'entre elles, notamment les chaudières localisées dans le corridor Windsor-Québec, il faudra réaliser plusieurs projets de rénovation des centrales thermiques (entre autres, en remplaçant les vieux systèmes de contrôle par de nouveaux systèmes et les brûleurs inefficaces par des brûleurs désignés *Low-NO<sub>x</sub>*), si l'on souhaite réduire de façon importante les émissions de  $NO_x$  qui sont attribuables aux chaufferies de certains établissements du SCC.

### Ce qui monte finit par redescendre

Jadis, nos précurseurs ont contourné le problème de la pollution de l'air en bâtissant des cheminées industrielles plus hautes. Mais cette approche de type « pas dans ma cour », qui est en bonne partie à l'origine de l'émergence des pluies acides, ne tient plus devant la complexité macroécologique et sans frontière qui régit le transport et la transformation des polluants atmosphériques issus de l'activité humaine. En fait, les dernières décennies ont démontré à plusieurs niveaux que l'équilibre de notre mince et précieuse couche troposphérique est beaucoup plus fragile que nous le croyons. Par conséquent, nous avons tous intérêt à mitiger nos rejets dans l'air puisque, malgré le caractère invisible de cette menace, les retombées sont – et continueront d'être – bel et bien réelles.

Pour en savoir davantage :

<http://www.ec.gc.ca/pluiesacides/acidfact.html> ♦



Les activités industrielles et les émissions des moteurs de véhicules sont à l'origine des précipitations acides.



De gauche à droite, à l'avant : Denis Dugas et Delvin Allbright  
À l'arrière : Patsy Le Clair, Julia Hopps, Mike Lightstone, David Snowdon et Lisa Hardey

*En vue de renforcer les pratiques de gestion*

Renforcement des pratiques de gestion

## Le nouveau comité consultatif chargé des communications internes du SCC

**L**e renforcement des pratiques de gestion constitue l'une des cinq grandes priorités du Service pour l'exercice en cours, et on a déterminé que l'amélioration des communications internes en était une composante essentielle. Voilà pourquoi tous les employés sous la responsabilité directe du commissaire se sont officiellement engagés à rendre compte de l'amélioration des communications internes au sein de leur région ou secteur respectif. C'est pour cette raison aussi que le commissaire continue à souligner l'importance des rôles et des responsabilités qui incombent aux gestionnaires, aux employés, aux spécialistes des communications et à lui-même dans l'accroissement de la capacité liée aux communications internes.

PAR **Lisa Hardey**, commissaire adjointe, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Le Secteur des communications et de l'engagement des citoyens occupe une position unique pour travailler en partenariat avec les régions et les secteurs à prodiguer des conseils, de même qu'à élaborer et à offrir des services, des outils et des produits qui seront utiles et pratiques pour atteindre les objectifs.

Afin que nos efforts contribuent à l'obtention de résultats satisfaisants, nous avons d'abord tenu des groupes de discussion auxquels ont participé des employés de divers secteurs du SCC en février dernier, puis nous avons proposé, en avril, de former un nouveau comité consultatif chargé des

communications internes du SCC qui donnera des idées novatrices et des conseils et qui « mettra à l'essai » les initiatives avant leur mise en œuvre. Cette proposition a reçu un appui solide de la part du Comité de direction et des participants au plus récent colloque sur le perfectionnement des cadres supérieurs.

Ce comité consultatif chargé des communications internes du SCC est maintenant entièrement opérationnel. Le 31 mai, à l'occasion de notre réunion inaugurale, le commissaire Coulter est venu souligner l'importance du lien entre les communications internes efficaces et le rendement élevé d'une organisation. Il a en outre remercié les membres du comité d'avoir accepté de siéger au comité, de donner de leur temps et de prodiguer des conseils.

Le comité est composé d'employés du SCC provenant de tout le pays, y compris de l'administration centrale. Fait important, les membres ne représentent ni leur région, ni leur unité, ni leur domaine de compétence, ni leurs fonctions, ni leur niveau, ni quoi que ce soit d'autre. Les critères d'appartenance se résument simplement au dévouement et à une volonté d'aider à améliorer les communications internes en fournissant des suggestions, de nouvelles idées et des conseils sur les propositions et les initiatives.

Afin de poursuivre nos efforts conformément à une approche globale axée sur la collaboration visant à renforcer les communications internes du SCC, nous prévoyons tenir d'autres groupes de discussion cette année. Les membres de ce comité consultatif seront renouvelés périodiquement par rotation. Vers la fin de l'exercice en cours, nous transmettrons plus de renseignements aux employés du SCC intéressés à faire partie du comité. ♦

## LEADERSHIP RENOUVELÉ

### Administration centrale

#### Stephen Wilson

Directeur général, Valeurs et éthique  
Secteur de l'évaluation du rendement  
En poste depuis le 20 février 2006

#### Judith Lockett

Directrice générale, Design  
organisationnel et ressourcement  
Secteur de la gestion des  
ressources humaines  
En poste depuis le 6 avril 2006

### Régions

#### Mike Hanly

Directeur, Établissement Drumheller  
Région des Prairies  
En poste depuis le 28 février 2006

#### Dave Niles

Directeur, Établissement Atlantique  
Région de l'Atlantique  
En poste depuis le 28 février 2006

#### Daniel Erickson

Directeur, Établissement  
Stony Mountain  
Région des Prairies  
En poste depuis le 28 février 2006

#### Linda Boily

Directrice, Établissement Drummond  
Région du Québec  
En poste depuis le 17 mars 2006